

Evaluation de la situation épidémiologique

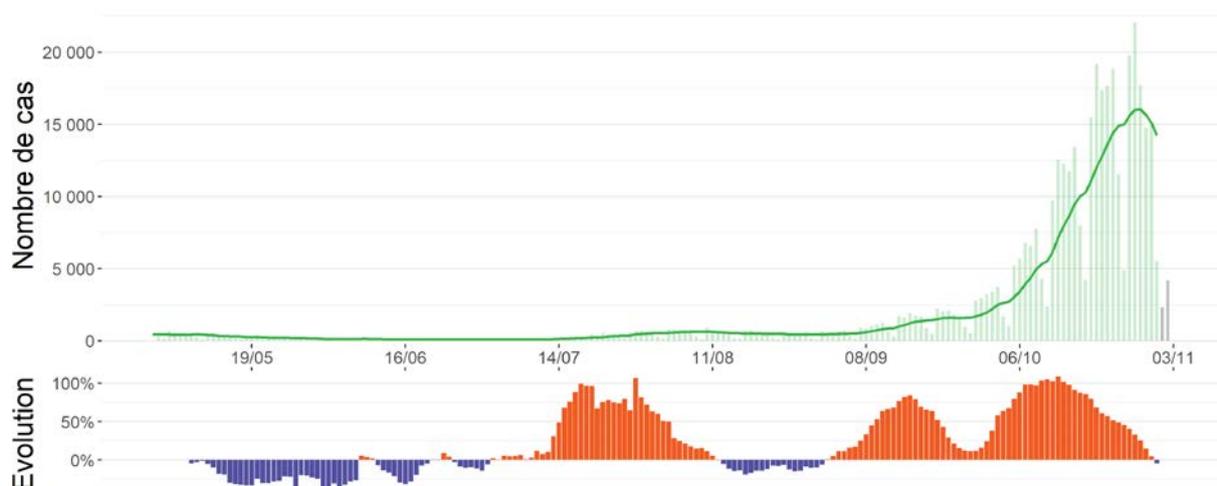
RAG 04/11/2020

L'évaluation hebdomadaire de la situation épidémiologique s'appuie, entre autres, sur le baromètre (au niveau national et provincial), validé par le comité de concertation. Celui-ci se base sur les indicateurs suivants: le nombre de nouvelles infections au cours des deux dernières semaines et le taux de positivité, ou le nombre de nouvelles admissions à l'hôpital au cours de la semaine écoulée.

NIVEAU NATIONAL

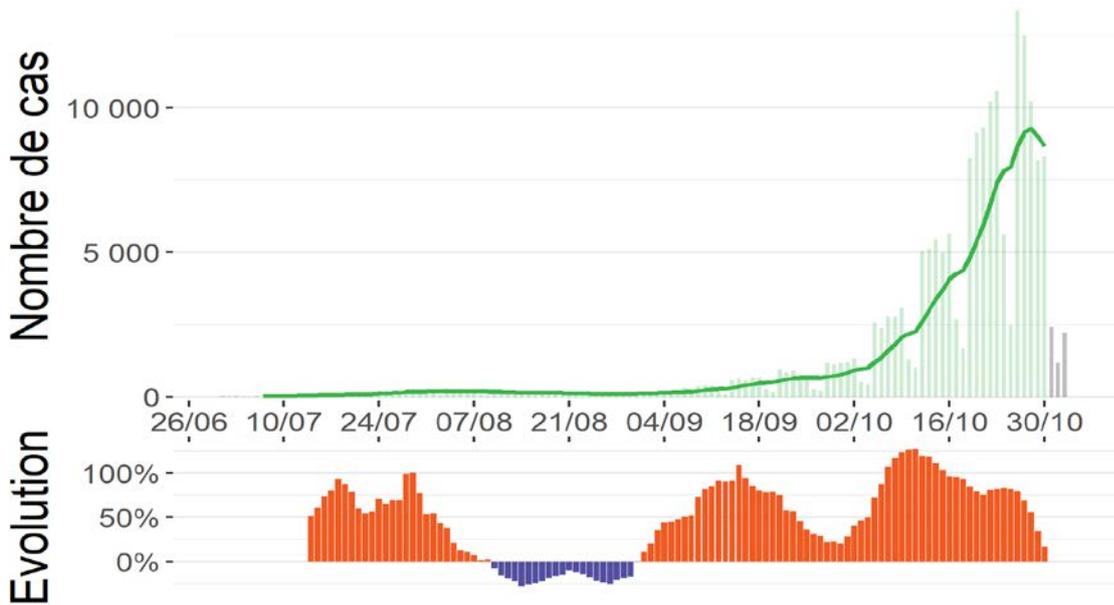
Au cours de la semaine écoulée (25-31 octobre), le nombre moyen de nouvelles infections a légèrement diminué par rapport à la semaine précédente (-4%), avec une moyenne de 14 235 nouvelles infections par jour. C'est surtout au cours des derniers jours que moins de nouvelles infections ont été signalées (Figure 1). Cela peut en partie s'expliquer par une diminution du nombre de tests effectués dans le cadre de la stratégie de test modifiée (voir ci-dessous). Pour corriger l'effet du changement de stratégie, l'UHasselt et Sciensano ont estimé, sur la base de modèles statistiques, le nombre d'infections qui ne sont actuellement plus détectées suite au changement. Ainsi, le nombre d'infections aurait augmenté de 5 % pour la semaine du 25 au 31/10, au lieu de diminuer de 4 %.

Figure 1 : Évolution du nombre total de nouvelles infections confirmées en Belgique



Si l'on ne considère que le nombre d'infections chez les personnes symptomatiques, une tendance à la baisse est également observée les derniers jours, suite à un nombre plus faible de personnes avec symptômes qui se font tester (Figure 2).

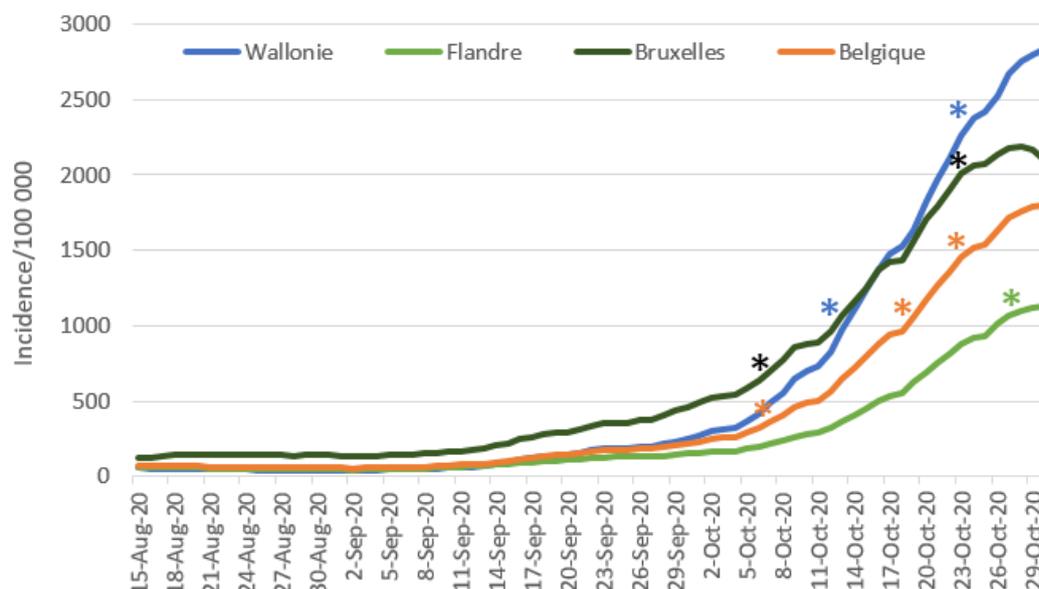
Figure 2: Evolution du nombre de nouvelles infections confirmées chez les personnes symptomatiques en Belgique



Étant donné que l'incidence cumulée est calculée sur une période de 14 jours, elle a encore augmenté, passant de 1 448/100 000 la semaine dernière à 1 775/100 000 le 4 novembre. Cela fait toujours de la Belgique le pays avec l'incidence sur 14 jours la plus élevée d'Europe.

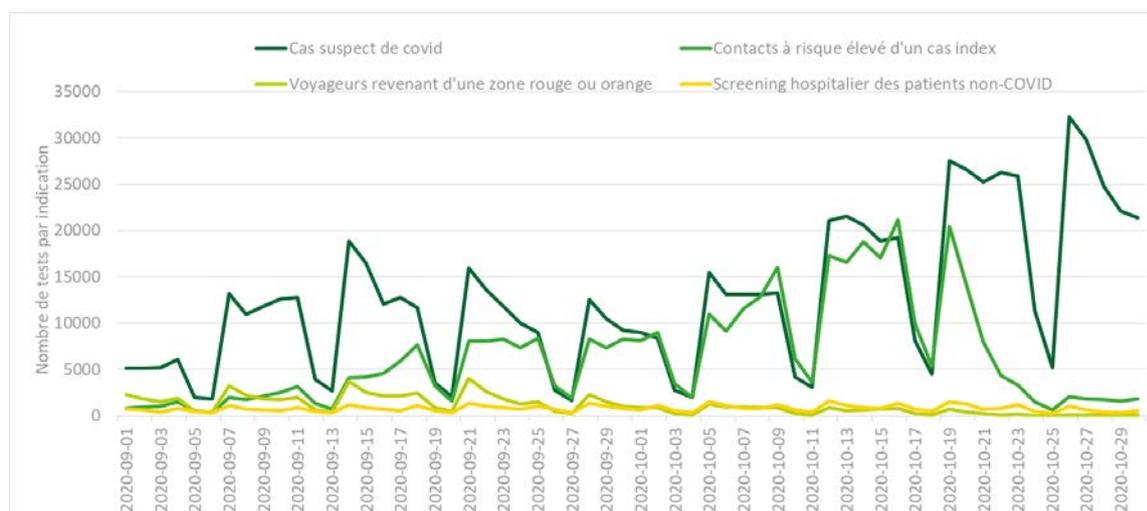
L'augmentation est toujours la plus prononcée en Wallonie (Figure 3). En Flandre, des signes de stabilisation sont observés et en Région de Bruxelles-Capitale la tendance est à la baisse.

Figure 3 : Incidence cumulée sur 14 jours pour 100 000, Belgique et par région, avec indication de la date de prise de mesures (*) à chaque niveau



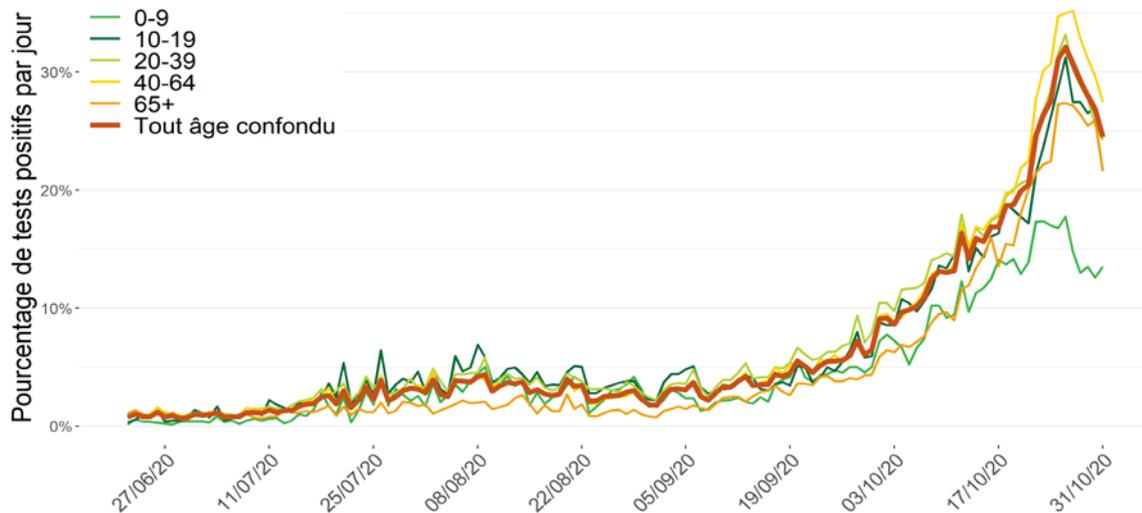
Suite au changement de la stratégie de testing, avec la priorisation des tests pour les personnes symptomatiques et pour l'analyse des foyers de cas, le nombre de tests effectués a diminué pour atteindre une moyenne d'environ 61 000 tests par jour au cours de la semaine du 25 au 31/10 par rapport à 67 000 tests par jour la semaine précédente. Cela s'explique par le nombre limité de tests effectués chez les contacts à haut risque (7 % de tous les tests). Mais également par une diminution soudaine et importante du nombre de personnes symptomatiques testées, après une tendance continue à la hausse depuis le début du mois d'octobre (Figure 4). Il n'y a pas d'explication claire à cela ; cette diminution ne peut certainement pas être attribuée à l'impact des mesures plus strictes, puisqu'il s'agit de données avant l'instauration de celles-ci. Une hypothèse est qu'en raison des informations répétées sur la surcharge des médecins généralistes et des hôpitaux, les gens sont moins susceptibles de contacter un médecin. Ceci est corroboré par la constatation faite par les services d'urgence et les médecins généralistes que le nombre absolu de personnes se présentant diminue.

Figure 4 : Nombre de tests effectués par indication et par jour, 01/09 - 31/10/20



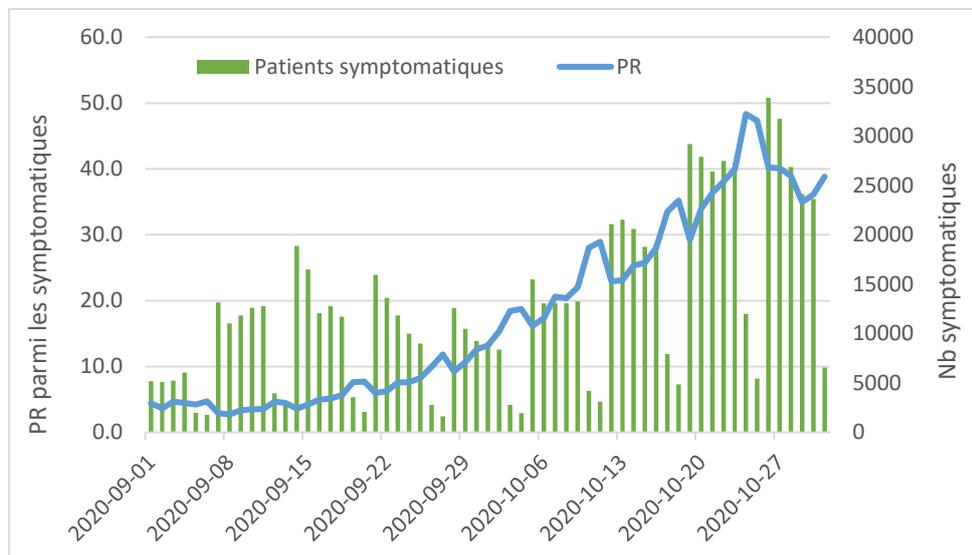
Le taux de positivité (PR) a encore augmenté la semaine dernière pour atteindre un maximum de 32 % le 26 octobre, mais a montré une forte tendance à la baisse ces derniers jours, dans tous les groupes d'âge (Figure 5).

Figure 5 : Taux de positivité par groupe d'âge à partir du 22/06/20



Chez les personnes présentant des symptômes, le PR a atteint 48% le 24/10 pour diminuer ensuite (Figure 6).

Figure 6: Nombre de personnes symptomatiques testées et taux de positivité

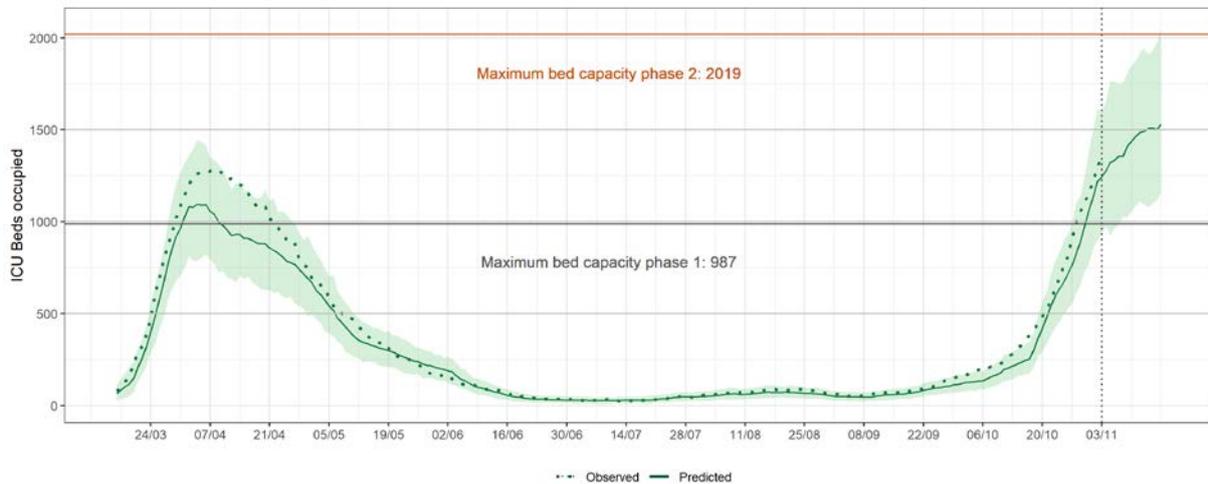


La surveillance des personnes présentant des symptômes grippaux par le réseau de surveillance des médecins généralistes montre également une nouvelle augmentation du nombre de consultations pour syndrome grippal (Influenza-like Illness). Parmi ces personnes, le taux de positivité au COVID-19 est très élevé (79%).

Le taux de reproduction basé sur le nombre d'hospitalisations pour la période du 28 octobre au 03 novembre a diminué à 1,151 mais il reste supérieur à 1. Cela signifie que la pression sur les hôpitaux va encore augmenter. Au total, 7 485 lits d'hôpitaux sont occupés par des patients COVID-19 (par rapport à 5 547 la semaine dernière), dont 1 351 sont des lits d'USI.

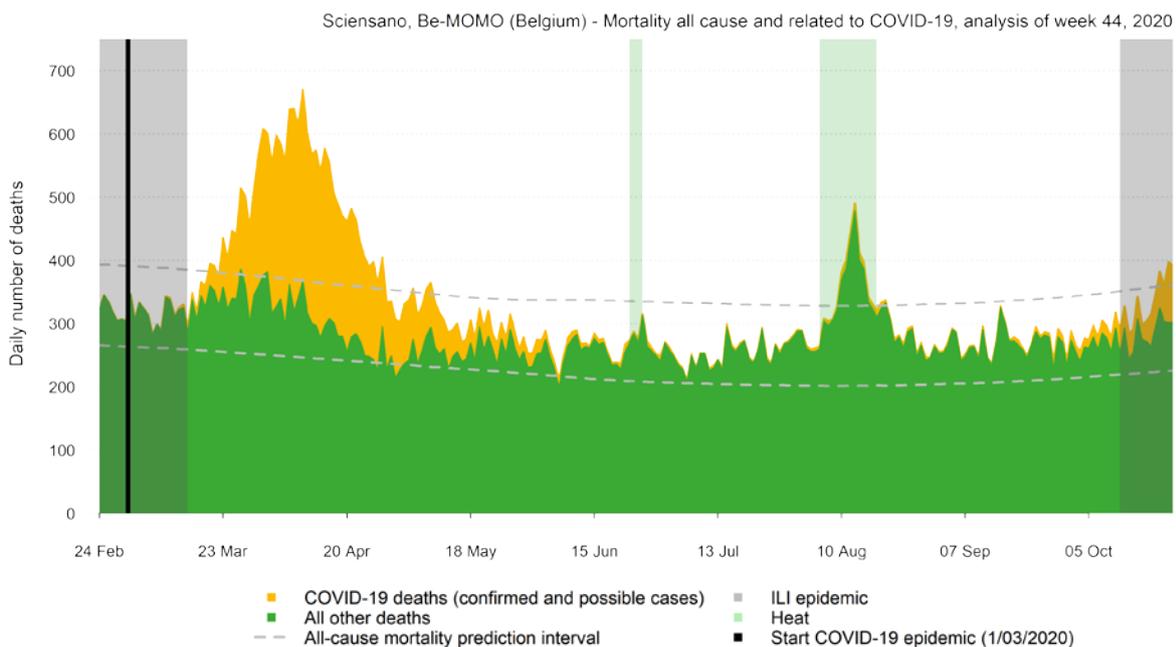
Le modèle de prédiction de la Figure 6 indique qu'une poursuite de l'augmentation du nombre de lits occupés en soins intensifs est attendue au cours des 2 prochaines semaines.

Figure 6: Évolution et prédiction du nombre de lits occupés aux soins intensifs
(en pointillé: valeurs observées; ligne pleine: valeur prédite; faisceau vert: intervalle de confiance pour la prédiction)



Le nombre de décès augmente également, avec une moyenne de 136 décès par jour pour la semaine du 25 au 31 octobre. Une surmortalité est désormais enregistrée au niveau national, principalement en raison du nombre élevé de décès en Wallonie. La surmortalité concerne les tranches d'âge > 65 ans.

Figure 7 : Mortalité toutes causes et COVID-19 en Belgique, jusqu'à la semaine 44.
(tout ce qui se trouve au-delà de la ligne pointillée grise la plus élevée représente une surmortalité)



Dans les maisons de repos et de soins (MR/MRS), le nombre de nouvelles infections confirmées parmi les résidents continue d'augmenter dans toutes les régions, mais moins vite que la semaine précédente: 21% pour la Wallonie, 43% pour la Flandre, 15% pour Bruxelles et 78% pour la communauté germanophone (à noter que pour cette dernière il s'agit de petits nombres, augmentation de 9 à 16 résidents infectés). Le nombre de MR/MRS signalant au moins 2 nouveaux cas confirmés de COVID-19 parmi les résidents pendant 7 jours (= cluster) est resté stable au cours de la semaine écoulée, avec un total de 204 nouveaux clusters pour la période du 26/10 au 1/11 (contre 203 la semaine précédente). Le nombre de décès parmi les résidents a aussi augmenté (231 résidents décédés du 26/10 au 1/11 sur la base de chiffres préliminaires, contre 187 résidents décédés la semaine précédente).

Conclusion et recommandations

Sur base des indicateurs du baromètre, aussi bien le nombre de nouvelles infections et PR que le nombre de nouvelles hospitalisations (voir également les figures 8 et 9), la Belgique se situe au niveau d'alerte 4.

La diminution observée du nombre de nouvelles infections ne peut pas encore s'expliquer par les mesures plus strictes, qui ne sont en place que depuis le 2 novembre. C'est plutôt le résultat de la modification de la stratégie de testing et d'une diminution du nombre de personnes présentant des symptômes qui sont testées. Ce dernier point est inquiétant, car il peut indiquer que les personnes malades sont moins susceptibles de contacter un médecin. Il est donc important qu'il y ait un appel clair à la population pour ne pas reporter les soins !

Le RAG souligne également qu'une augmentation persistante du nombre de lits de soins intensifs n'est pas sans conséquences, notamment sur la qualité des soins. Une telle pression supplémentaire est difficile à maintenir.

Les différents indicateurs (nombre élevé de personnes symptomatiques, PR élevé, situation en MRS, pression sur le système de santé) étant généralement encore défavorables, la situation d'urgence sanitaire est maintenue pour le moment. Dans un premier temps, il convient de réduire le plus rapidement possible le nombre de nouvelles infections (en assurant une application soutenue des mesures déjà prises et en agissant rapidement si celles-ci s'avèrent insuffisantes), et ensuite de veiller à ce que nous ne nous retrouvons plus dans la même situation.

Décision de classement: Situation d'urgence sanitaire.

PROVINCES

L'incidence cumulée sur 14 jours est toujours supérieure à 400/100 000 et continue d'augmenter dans toutes les provinces (à l'exception d'une légère diminution en communauté germanophone). Les provinces de Wallonie présentent toujours les incidences les plus élevées. Dans la province de Liège, l'incidence est passée de 2 753/100 000 à 3 335/100 000. Les quatre autres provinces wallonnes ont désormais une incidence de (presque) 2 000/100 000 ou plus. L'incidence dans les provinces flamandes se situe désormais entre 715/100 000 dans le Limbourg et 1 321/100 000 dans le Brabant flamand.

Le taux de positivité (PR) a encore augmenté dans toutes les provinces, avec des valeurs supérieures à 40 % dans le Hainaut, Liège et la communauté germanophone.

Le nombre de nouvelles hospitalisations pour 100 000 habitants et par semaine continue également d'augmenter dans toutes les provinces, à l'exception de Bruxelles où une tendance à la stabilisation est observée. Ceci semble plutôt être lié à une saturation de la capacité hospitalière qu'à une réelle amélioration de la situation, avec un transfert de patients vers des provinces relativement moins touchées. Le nombre d'hospitalisations pour 100 000 habitants est le plus élevé dans le Hainaut, Liège et Bruxelles (Annexe 1).

	Incidence sur 14j pour 100 000 infections	Rt ¹	PR	Incidence sur 7j pour 100 000 hospitalisations ²	Niveau d'alerte
Belgique	1 775	0,932	28,8%	28,2	Etat d'urgence
Anvers	1 024	0,949	19,1%	21,6	4
Brabant flamand	1 321	0,855	22,8%	12,8	4
Brabant wallon	2 146	0,808	37,0%	37,2	Etat d'urgence
Flandre occidentale	1 277	1,030	19,1%	40,6	4
Flandre orientale	1 241	0,973	18,2%	38,1	4
Hainaut	2 751	0,993	42,0%	67,7	Etat d'urgence
Liège	3 335	0,929	48,7%	65,1	Etat d'urgence
Limbourg	715	0,977	15,6%	19,6	4
Luxembourg	1 977	0,978	32,5%	28,2	Etat d'urgence
Namur	2 601	1,000	38,6%	44,6	Etat d'urgence
Bruxelles	2 064	0,787	36,8%	58,6	Etat d'urgence
Communauté germanophone	1 718	0,769	43,7%	53,9	Etat d'urgence

¹ Taux de reproduction calculé sur base du nombre de nouvelles infections. Vu le changement de stratégie de testing, ces valeurs ne peuvent pour le moment plus être correctement interprétées.

² Données de la semaine 44 (26 octobre au 1^{er} novembre).

Sur base du nombre de nouvelles infections et du PR, toutes les provinces et Bruxelles sont au niveau d'alerte 4 (Figure 8).

Cependant, le RAG attribue toujours le niveau d'alerte le plus élevé, à savoir l'urgence sanitaire, aux provinces de Wallonie et à la communauté germanophone. Le niveau d'urgence sanitaire est également attribué à Bruxelles, malgré un début de diminution du nombre de nouvelles infections. La situation n'est certainement pas encore sous contrôle, comme en témoigne le nombre toujours élevé de transferts vers les hôpitaux des provinces voisines. Les projections prévoient une stabilisation ou une légère augmentation de l'incidence dans la plupart des provinces, sauf à Liège où une nouvelle augmentation est attendue.

Sur base des hospitalisations, toutes les provinces sont également au niveau d'alerte 4 (Figure 9). Les projections sur 14 jours indiquent encore de très fortes hausses pour Liège, la Flandre orientale et le Hainaut, mais à présent également pour le Luxembourg.

Figure 8 : Baromètre basé sur l'incidence de nouvelles infections sur 14 jours et PR
 La ligne pointillée représente la transition vers le niveau d'alerte 3 et la ligne noire vers le niveau d'alerte 4. Le point représente la prédiction de l'incidence dans les 2 semaines, si la tendance actuelle se poursuit.

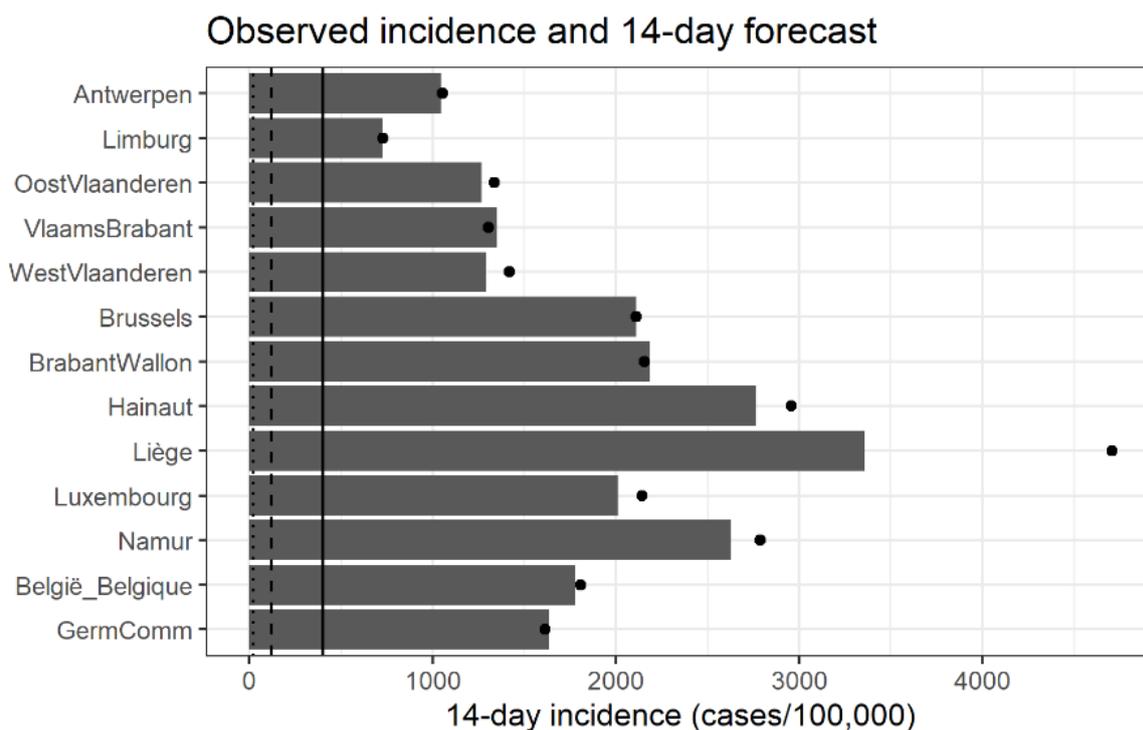
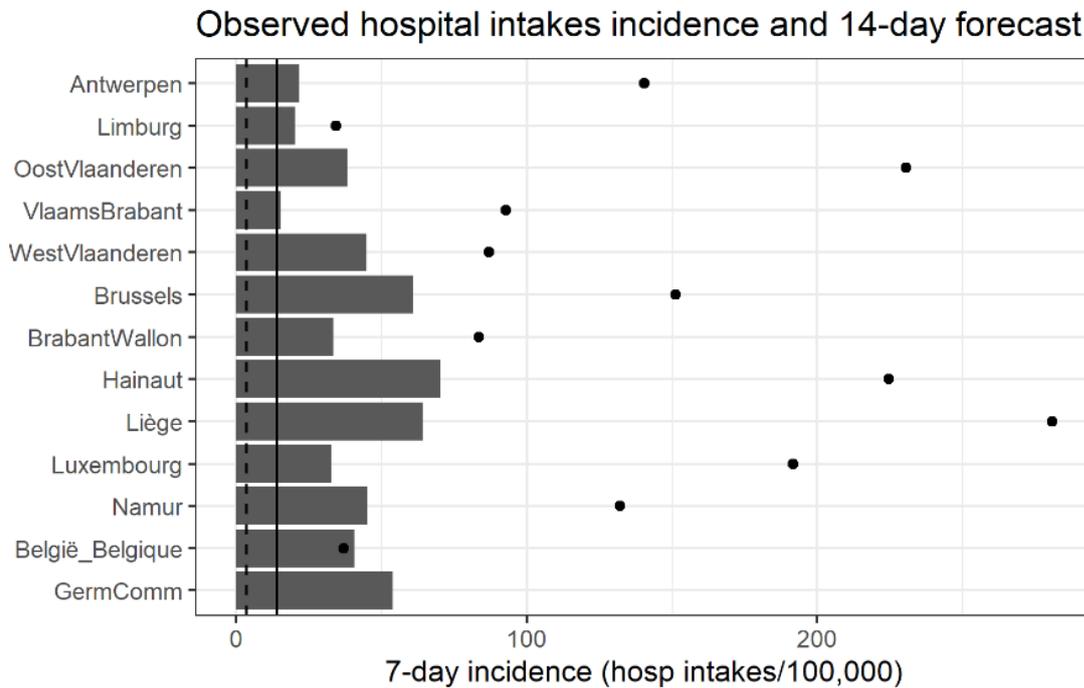


Figure 9: Baromètre basé sur l'incidence de nouvelles d'hospitalisations sur 7 jours
 La ligne pointillée représente la transition vers le niveau d'alerte 3 et la ligne noire vers le niveau d'alerte 4. Le point représente la prédiction de l'incidence dans les 2 semaines, si la tendance actuelle se poursuit.



COMMUNES

Toutes les provinces sont au niveau d'alerte 4 ou en état d'urgence. Aucune commune ne sera donc évaluée individuellement cette semaine.

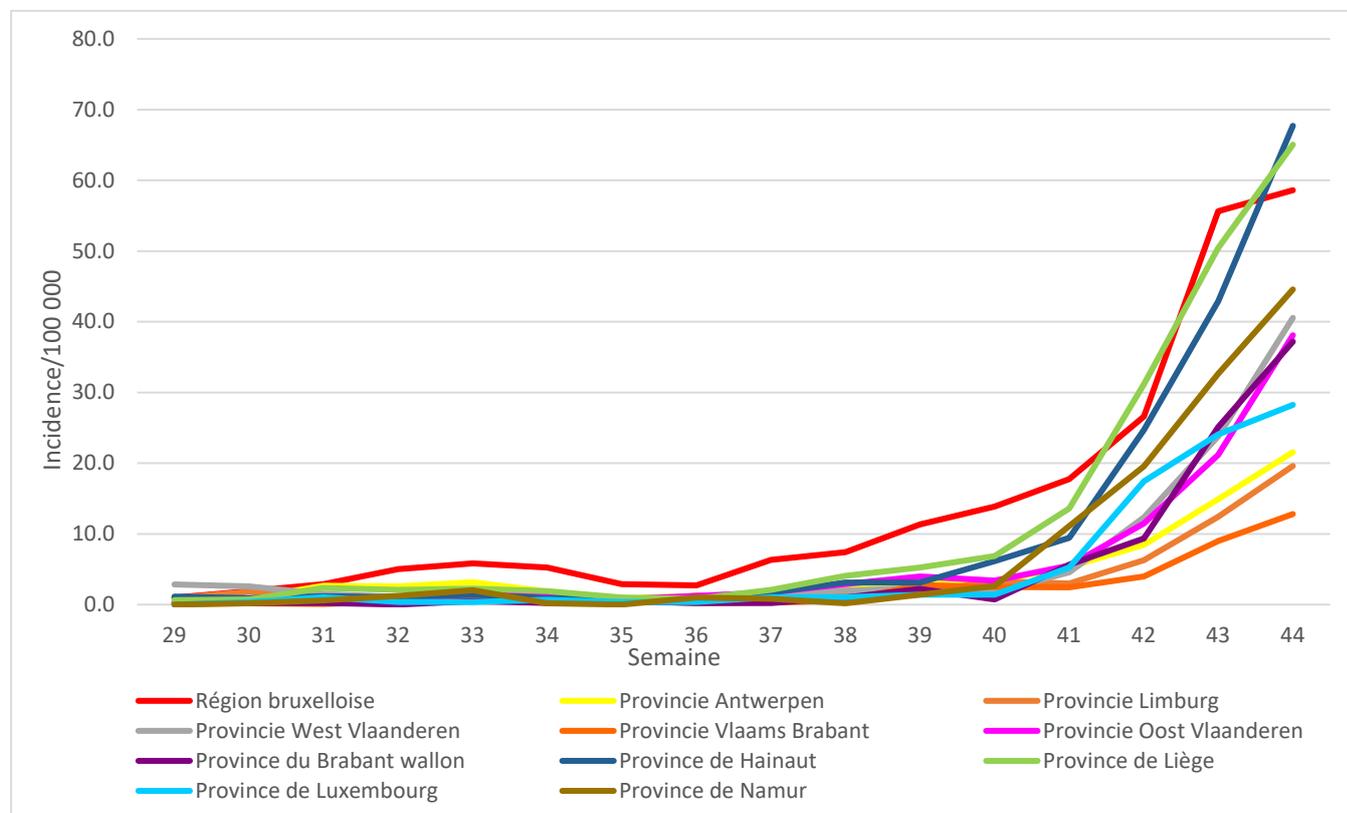
Dans l'annexe 2, les municipalités sont représentées par province en fonction de l'incidence cumulée sur 14 jours et du taux de positivité. On constate une certaine homogénéité dans les niveaux des deux indicateurs, pour les communes au sein de la région de Bruxelles et pour la plupart des provinces de Flandre, alors que pour les communes des provinces wallonnes et dans le Brabant Flamand, il y a un écart beaucoup plus important entre les communes d'une même province.

Les personnes suivantes ont participé à cet avis :

Emmanuel Bottieau (ITG) ; Steven Callens (UZ Gent) ; Géraldine De Muylder (Sciensano) ; Pierre-Louis Deudon (COCOM); Alexandra Gilissen (ONE) ; Naïma Hammami (ZG) ; Yves Lafort (Sciensano); Valeska Laisnez (Sciensano); Tinne Lernout (Sciensano); Pierrette Melin (Uliège); Geert Molenberghs (UHasselt-KUL); Steven Van Gucht (Sciensano), Greet Van Kersschaever (Domus medica).

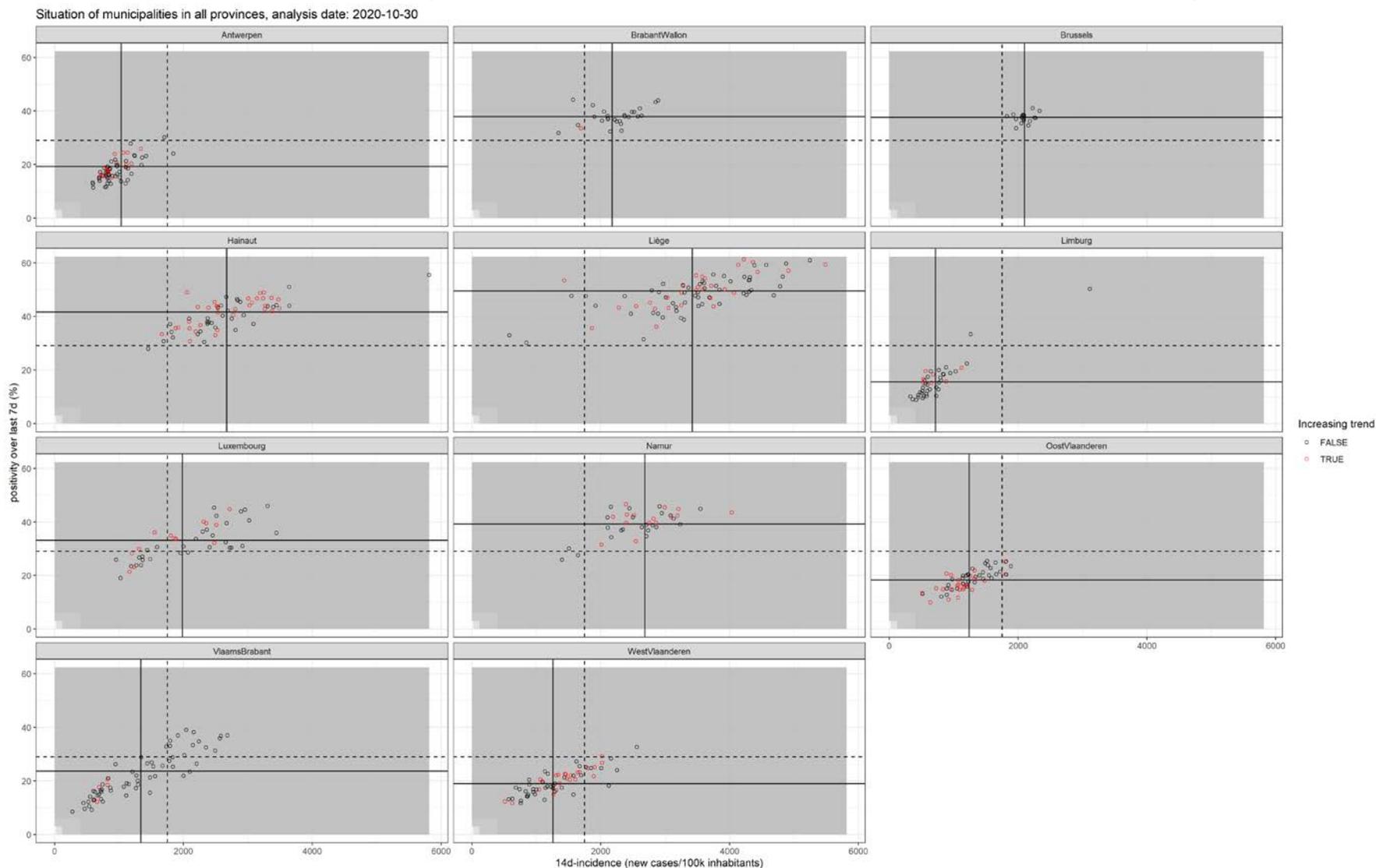
Annexe 1 : Nombre de nouvelles hospitalisations/100 000 habitants par semaine et par province, semaine 29 à 44

Le chiffre ci-dessous ne tient pas compte du nombre de lits disponibles dans une province.
Le suivi est assuré par le groupe "Surge capacity".



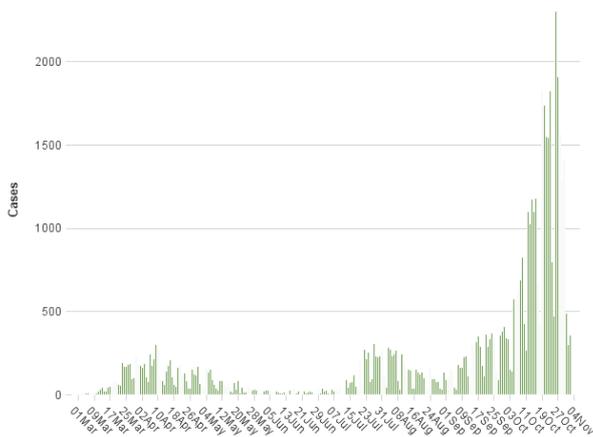
Annexe 2: Communes au sein des différentes provinces, en fonction du taux de positivité et de l'incidence cumulée sur 14 jours.

Les communes sont représentées en fonction de leur taux de positivité (abscisse) et de l'incidence cumulée sur 14 jours (ordonnée). Les communes indiquées en rouge ont une tendance à la hausse, les communes en gris une tendance à la baisse ou stable. Les lignes pleines montrent l'incidence cumulée moyenne et le PR pour la province concernée, les lignes pointillées indiquent l'incidence cumulée moyenne et le PR pour la Belgique.

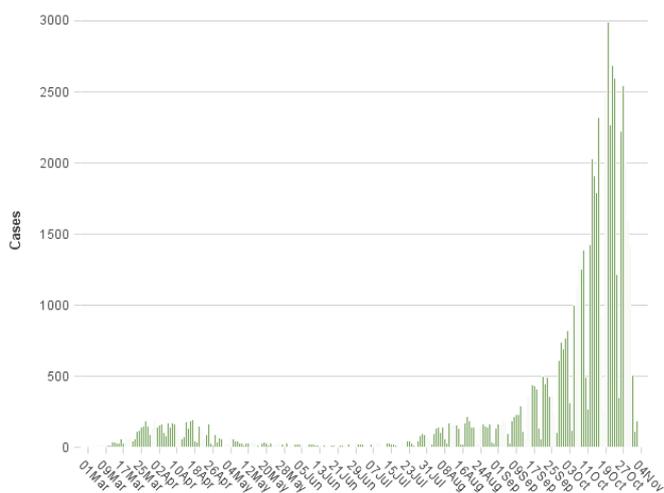


Annexe 3 : Courbes épidémiologiques par province (A noter : l'axe des ordonnées diffère en fonction des provinces)

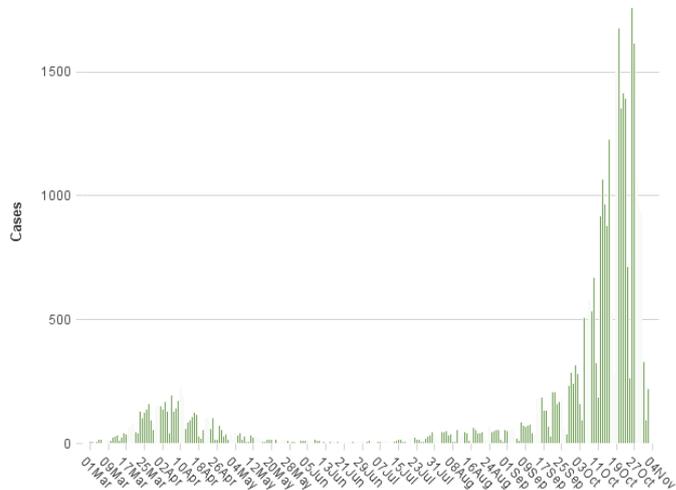
Anvers



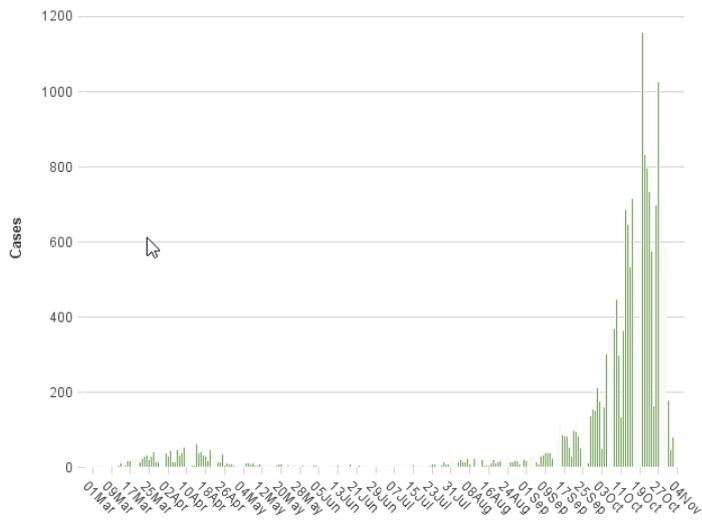
Région de Bruxelles-Capitale



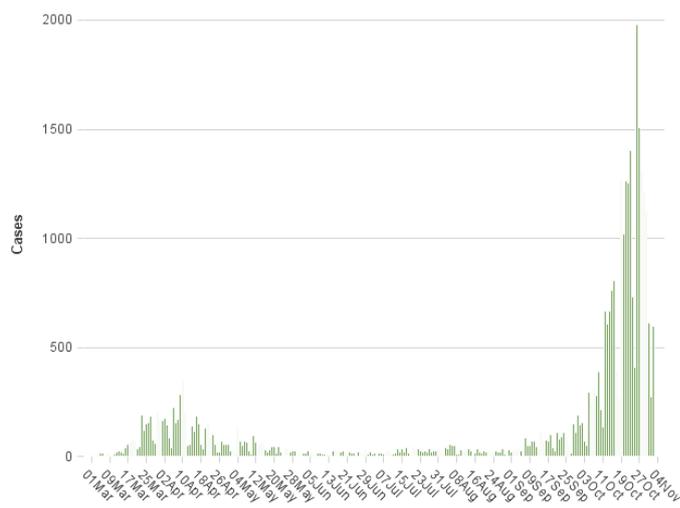
Brabant flamand



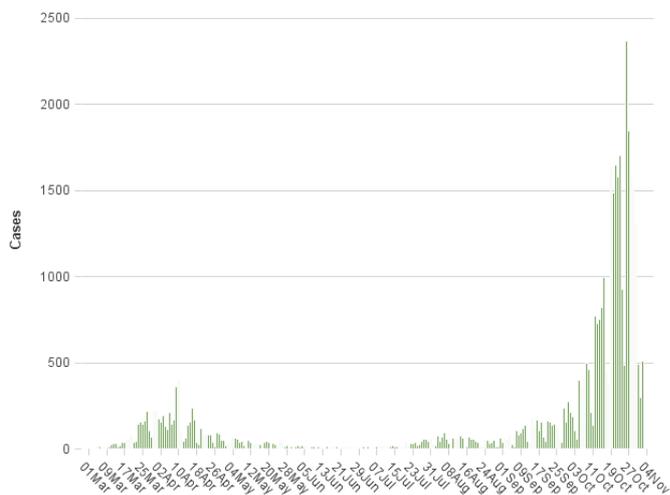
Brabant wallon



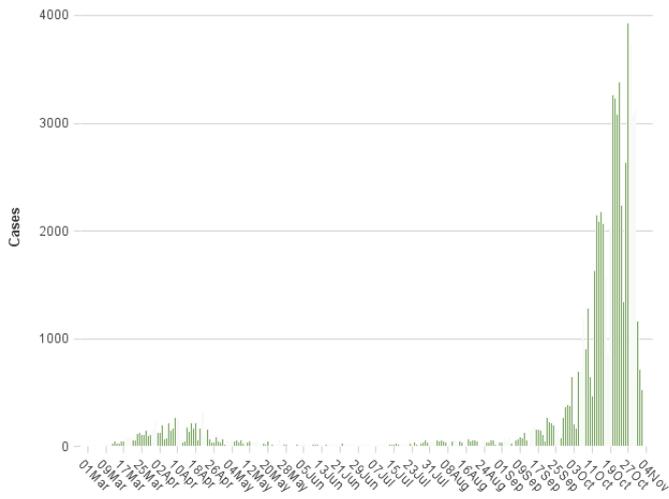
Flandre occidentale



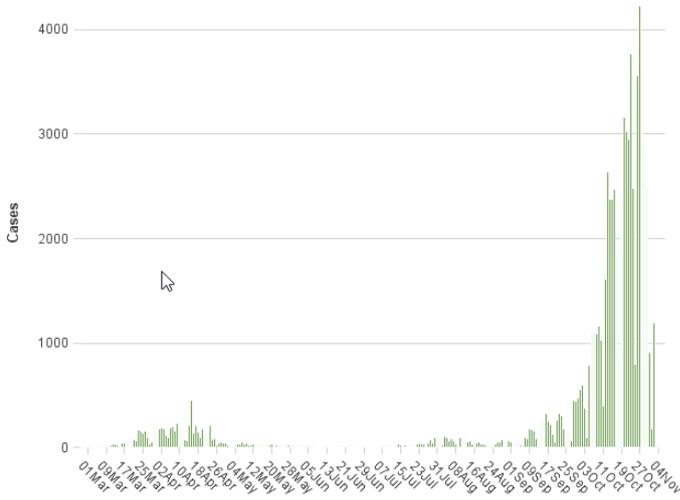
Flandre orientale



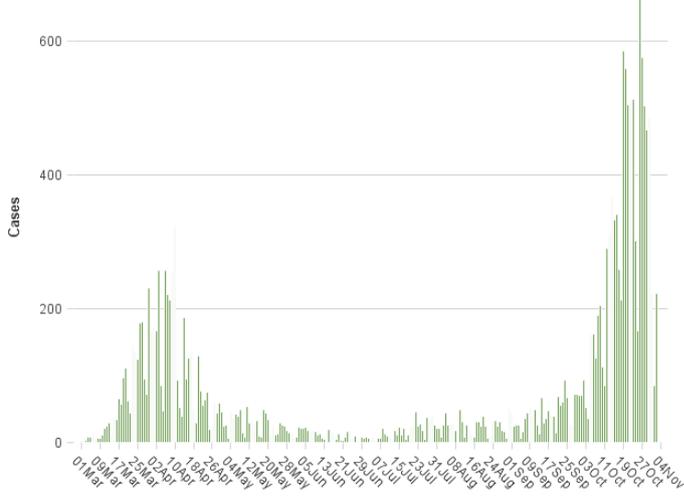
Hainaut



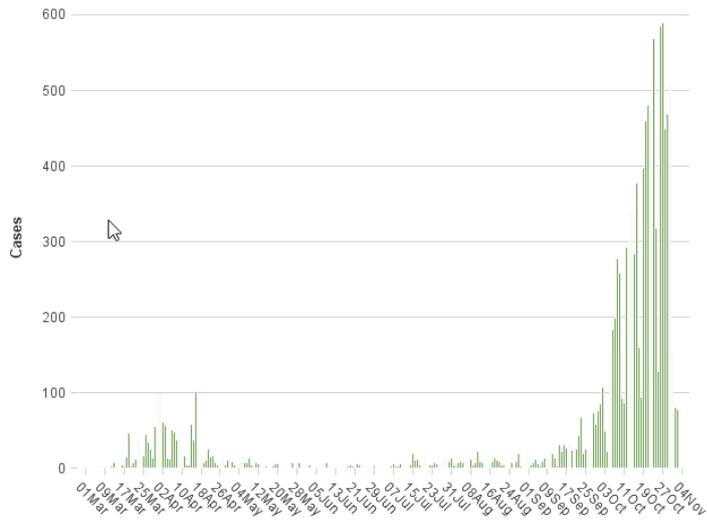
Liège



Limbourg



Luxembourg



Namur

